

15 mars 2010

INTERPELLATION

De : Madame Danielle CARON, Députée bruxelloise

A : **Madame Brigitte GROUWELS**, Ministre en charge des travaux publics

Concernant: l'intégration d'une gestion de la biodiversité dans la politique d'entretien et de rénovation des voiries

Madame la Ministre,

Le 5 février dernier, réagissant à un communiqué de Bruxelles-Nature, Monsieur du Bus vous a posé, en question d'actualité, la question de l'opportunité du choix du Tilleul argenté dans le renouvellement des alignements d'arbre Avenue de Tervuren. Le mercredi 3 mars, c'est M. de Patoul qui est revenu sur cette question en insistant sur le lien entre l'arbre et la mortalité observée de certaines de nos espèces d'hyménoptères.

Les milieux naturalistes, les apiculteurs et certains scientifiques, particulièrement attentifs à la gestion de notre environnement, sont inquiets et perplexes non seulement face au choix exclusif d'une seule espèce mais aussi et d'autant plus du fait que l'administration ait pu pencher pour une espèce végétale d'origine exotique, à savoir *Tilia Tomentosa* Moench, 1785 (le tilleul argenté).

Je ne souhaite pas m'étendre aujourd'hui sur le sujet des tilleuls argentés mais je souhaite élargir le débat et aborder avec vous le thème de la biodiversité.

En effet, vous conviendrez que choisir et mettre en évidence dans une avenue régionale un arbre de l'est du bassin méditerranéen, à raison de 226 pieds ne contribue pas à l'exemplarité de la Région en matière de gestion de la biodiversité. Même si, dans l'état des connaissances d'aujourd'hui, il semble ne pas présenter de menace invasive par exemple ou encore d'autres risques écologiques telle la menace de certaines espèces d'insectes.

Ce choix apparaît en totale contradiction avec le travail de sensibilisation de nombreuses associations et même de Bruxelles-Environnement auprès des particuliers pour promouvoir, dans les plantations, les espèces indigènes afin d'éviter des phénomènes écologiques inattendus qui se révèlent en définitive particulièrement coûteux à gérer pour la collectivité. Contradiction d'autant plus évidente et ostentatoire que les travaux sont engagés au début de l'année 2010 proclamée par l'assemblée générale des Nations-Unies Année internationale de la biodiversité.

Pourtant, Bruxelles-Environnement est bien conscient de l'importance de la sensibilisation des citoyens. Je tiens ici à citer Mme M. Gryseels de l'IBGE : «A côté de cette valeur intrinsèque de la biodiversité urbaine, il y a aussi et surtout l'importance pour la sensibilisation et la prise de conscience : n'oublions pas que la majorité des gens habite dans le milieu urbain, et que c'est dans ces milieux que se trouvent les décideurs politiques ! Le

contact avec la nature est donc essentiel pour la prise de conscience de l'importance de la biodiversité à l'échelle mondiale. Le contact avec cette nature et la biodiversité urbaine joue un rôle incontestable dans la prise de conscience par le citoyen de l'importance de la biodiversité à l'échelle mondiale et du développement durable. »

En outre, je m'interroge sur le fait de savoir si une réflexion a été tenue dans la perspective d'aménager l'avenue de Tervuren de telle sorte qu'elle puisse être intégrée efficacement au maillage vert.

C'est pourquoi, Madame la Ministre, je souhaite poser les questions suivantes :

- Pourquoi ne pas promouvoir les alignements panachés, et en faisant alterner, le cas échéant, des espèces arborescentes et arbustives ?
- Quel est votre politique de gestion de la biodiversité ?
- Quelle coopération entre Bruxelles-Mobilité et Bruxelles-Environnement et quelles mesures sont-elles prises pour assurer l'application d'une politique cohérente ?
- La création d'une commission de la biodiversité, réunissant des experts du monde académique et des administrations régionales concernées, chargée d'examiner tous les dossiers d'aménagement du territoire, tant public que privé et de rendre des avis, fussent-ils contraignants ou pas, est-elle envisageable ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Danielle CARON
Députée cdH